

GOUVERNEUR GÉNÉRAL :

1. Informe l'Orateur des Communes qu'il ouvrira la session du parlement, 1.
2. Message requérant la présence au Sénat des membres des Communes, 2.
3. Discours de son Excellence lu par l'Orateur dans la Chambre des Communes, 4, 5.
4. Message concernant la nomination de la commission interne des Communes, 6.
5. M. Bennett propose une adresse à Son Excellence en réponse au discours du Trône, 6, 7, 8, 12, 13, 15, 16.
6. Bill de M. Mulock pour réduire le traitement du, 10.
Voir *Bill No 4*.
7. Message transmettant aux Communes copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, qui remercie au nom de Sa Majesté le parlement canadien pour l'expression de ses réjouissances dans une adresse présentée à la Reine, à l'occasion de la naissance d'un fils à leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de York, 11.
8. Message transmettant aux Communes le jugement du Conseil privé impérial, ainsi que copie des procédures devant le Conseil privé du Canada et de l'ordre réparateur, au sujet des écoles de Manitoba, 11. *Imprimé*. Document No 20.
8. Relevé des mandats émis en 1894-95 par le,—11. *Non imprimé*. Document No 22.
9. Message transmettant le budget des sommes nécessaires au service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1896, 37. Renvoyé au comité des Subsidés, 37. *Imprimé*. Document No 2a.
10. Message transmettant le rapport des procédures devant le comité judiciaire du Conseil privé impérial sur la question des écoles de Manitoba, avec les documents s'y rattachant, 89, 90. *Imprimé*. Document No 20a.
11. Message transmettant les procès-verbaux de la conférence relative à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, 90. *Imprimé*. Document No 48.
12. Message transmettant le budget supplémentaire pour l'année expirant le 30 juin 1895, 91. *Imprimé*. Document No 2b.
13. Message remerciant la Chambre des Communes de la loyale Adresse votée en réponse au discours du Trône prononcé à l'ouverture de la session, 195.
14. Message du député du Gouverneur général annonçant qu'il sanctionnera un certain nombre de bills, jeudi le 27 juin, 203; cérémonie remise au lendemain, 211.
15. Message du député gouverneur désirant la présence des membres de la Chambre dans la salle des séances du Sénat, pour assister à la cérémonie de la sanction de certains bills, 220.
16. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes le mémoire de l'Assemblée législative de la province de Manitoba en réponse à l'arrêté réparateur du 21 mars 1895, 272. *Imprimé*. Document No 20e.
17. Message transmettant à la Chambre des Communes les estimations ou crédits supplémentaires pour l'année expirant le 30 juin 1896, 281. *Imprimé*. Document No 2c.
18. Lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant la prorogation, 343.
19. Sanction des bills, 344.
20. Discours de prorogation, 346.